



Procès-verbal de la rencontre du Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de la Ville de Québec tenue le 22 septembre 2015 au restaurant Le Montagnais à Sainte-Anne-de-Beaupré, 19h00.

Étaient présents:

Dion Pierre	Citoyen MRC Côte-de-Beaupré
Godbout Mario	Conseiller de Saint-Joachim
Gravel Hélène	Présidente, Représentante des citoyens de Saint-Tite-des-Caps
Lachance Denis	Corporation des sentiers récréotouristiques de la Côte-de-Beaupré
Landry Jean	OBV Charlevoix-Montmorency
Lewis Frédéric	Conseil régional de l'environnement
Schaal Stéphane	Conseil régional de l'environnement
Sebez Slavko	Santé publique
Simard Serge	Conseiller à la Ville de Beaupré
Simoneau Richard	Ville de Québec – Service de l'environnement
Verreault Sylvie	Ville de Québec – Service de l'environnement
Martineau Jean-Marie	Citoyen de Saint-Joachim

Étaient absents:

Cardwell Mark	Conseiller de Saint-Ferréol-les-Neiges
Dubeau Marc	Représentant de la MRC
Verret Steeve	Élu de la Ville de Québec
Bergeron Luce	Représentante de la CMQ
Pichette Majella	Représentant de la MRC Côte-de-Beaupré
Duclos Normand	Conseiller de Saint-Tite-des-Caps
Simard Michel	Représentant des citoyens de Saint-Ferréol

Points à l'ordre du jour de la rencontre du 22 septembre 2015

Mot de bienvenue	Hélène Gravel	5 min
Adoption de l'ordre du jour	Hélène Gravel	5 min
Adoption du compte-rendu du 12 mai 2015 et suivis	Hélène Gravel	20 min
Suivi environnemental	Sylvie Verreault	20 min
Suivi des opérations et divers travaux LEVQ	Richard Simoneau	20 min
Bilan financier <ul style="list-style-type: none"> • Bilan financier de la rencontre du 12 mai 2015 • Bilan financier de la rencontre du 22 septembre 2015 	Secrétariat	10 min
Dates et contenu de la prochaine rencontre	Hélène Gravel	5 min
Divers <ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour des documents administratifs – rapport d'activité, plan d'action annuel, guide du participant • Souper de fin d'année 	Secrétariat	20 min
Fin de la rencontre	Mme Gravel	-

Mot de bienvenue (Hélène Gravel) Début de la rencontre : 19h12	Actions/Suivis à faire
1 - Adoption de l'ordre du jour (Hélène Gravel) Lecture de l'ordre du jour Ajout de points supplémentaires dans la rubrique « divers » : <ul style="list-style-type: none"> • Semaine québécoise de réduction des Déchets du 15 au 23 octobre 	
Résolution CVLE 2015-09-22 # 1 Proposé par Jean Landry Appuyé par Serge Simard	
2 - Adoption du compte-rendu de la rencontre du 12 mai 2015 Modifications : <ul style="list-style-type: none"> • Ajout de M. Jean-Marie Martineau à la liste des membres absents de la rencontre du 12 mai 2015 	
Résolution CVLE 2015-09-22 # 2 Proposé par Serge Simard Appuyé par Frédéric Lewis	
3 - Suivi environnemental (Sylvie Verreault)	
Révision du suivi environnemental – 2015 Sylvie Verreault présente les modifications apportées au suivi environnemental en 2015 : il n'y a plus de prélèvements dans la rivière Sainte-Anne, car les données recueillies n'apportaient pas d'indications significatives quant aux impacts potentiels du LEVQ. En effet, le débit de la rivière est élevé par rapport à ce qui afflue du LEVQ par les ruisseaux et les résurgences. Le suivi continu de se faire par les ruisseaux et les eaux souterraines. D'autre part, quelques puits d'observation et stations d'eau de surface ont aussi été enlevés du suivi environnemental car ils n'apportaient aucune information utile. Enfin, la fréquence du suivi des résurgences en forêt (dans la falaise entre le LEVQ et la rivière) a été modifiée : les prélèvements seront faits aux trois ans, au lieu d'annuellement. Les vitesses d'écoulements des eaux souterraines (~5 m/an) et les nombreuses données recueillies depuis 2007, qui n'indiquent pas de contamination à ces endroits, justifient cette décision. Sylvie Verreault rappelle que dans sa forme actuelle, le suivi environnemental réalisé est plus important que celui exigé par la réglementation.	

Résultats du suivi environnemental du printemps et de l'été 2015

Eaux souterraines : aucun dépassement de norme ; aucune variation significative des niveaux de contaminants.

Eaux de surface : aucun dépassement de norme; aucune variation significative des niveaux de contaminants.

SECTEUR LES : On mesure des coliformes fécaux dans le ruisseau Est-2, soit à l'échantillon STA-19B. Le résultat est de 570 UFC/100 ml. Le résultat de l'échantillon STA-24 (RL-01) à proximité est de 15 UFC/100 ml. La teneur en coliforme fécaux à cet endroit est variable au fil du temps et est attribuable à la faune locale (plutôt qu'au LES).

SECTEUR LET : Dans le ruisseau Ouest-1 (STA-44, sortie de la zone tampon), les concentrations de matière en suspension (MES) respectent la norme. Toutefois, en temps de pluie, il y a beaucoup de MES qui s'écoulent dans le ruisseau. Rappelons que la norme ne s'applique pas en temps de pluie. L'équipe du suivi environnemental a demandé à l'équipe des opérations de mettre en place des mesures de contrôle des MES.

Rejets de la station de traitement du lixiviat (échantillon RM-03) : des tableaux de résultats sont remis aux participants. Aucun dépassement de norme. L'OER (objectif environnemental de rejet) pour les dioxines et furannes n'est pas respecté au printemps, comme pour les années précédentes. L'OER fixé pour les dioxines et furannes est excessivement faible et difficilement atteignable à l'aide de technologies conventionnelles de traitement des eaux usées. Aucune modification au traitement n'est imposée par le MDDELCC pour ce paramètre, d'autant plus que les concentrations mesurées sont inférieures à la gamme de concentrations observées dans les eaux de surface au Québec.

Intermembranes du LET (espace confiné sous la membrane principale du LET) : aucun signe de contamination par du lixiviat, confirmant l'étanchéité de la membrane principale.

Biogaz : aucun dépassement de norme. Les concentrations en méthane sont au maximum à 0,2 % dans le secteur du LET, et au maximum à 2,2 % dans le secteur du LES.

4 - Suivi des opérations et travaux du LEVQ (Richard Simoneau)

Traitement des eaux : aucun problème à signaler

Enfouissement des déchets :

Au printemps 2015, suite à un problème technique dans le four n°1 de l'incinérateur de la Ville de Québec celui-ci a dû être temporairement fermé. Durant la période de fermeture du four n°1, une grande partie des déchets de la Ville de Québec ont été détournés vers le site d'enfouissement de Saint-Tite.

Depuis le début du mois de juin 2015 et le redémarrage du four n°1, l'enfouissement des déchets sur le site du lieu d'enfouissement technique (LET) est revenue à la normale.

Inspection annuelle des conduites :

Démarrage d'une période de trois semaines intensives d'inspection.

Cette année, l'inspection portera plus particulièrement sur :

- Tests d'étanchéité
- Inspection visuelle des installations
- Inspection spéciale à l'aide d'une caméra de l'intérieur de la conduite responsable de l'évènement survenu le 20 mai 2014 qui avait causé le déversement d'eau de lixiviation à la sortie du réseau pluvial du lieu d'enfouissement technique (LET). Suite à l'inspection, la Ville de Québec a pu constater que la conduite était parfaite partout. Seul sur un tronçon de quelques mètres n'a pas pu être inspecté ce qui confirme que la fuite se trouve à ce niveau de la canalisation.
- Finalement, la Ville a conclu de maintenir bouchée la conduite pluviale concernée par le déversement de lixiviat du 20 mai 2014 vers la station de traitement. Deux (2) vannes en série sont actuellement en position fermées et une conduite a été installée pour diriger au besoin les eaux de lixiviation vers le réseau d'eau de lixiviation existant.

<ul style="list-style-type: none"> En réponse à cet événement et lors de la construction de la cellule n°6 qui débutera en 2017, un nouveau système de conduite sera mis en place. <p>Construction d'un nouvel ouvrage : Afin de faciliter l'accès aux conduites devant être inspectées par la Ville, un chemin d'accès a été aménagé en bout des cellules complétées du LET. Ce chemin permettra aux camions d'inspection d'atteindre plus facilement cette zone. Le coût de cet aménagement est d'environ 200 000 \$.</p> <p>Barrière d'accès au site du LET : Déplacement de la barrière d'accès au site du lieu d'enfouissement en raison des futurs travaux du nouveau parc industriel.</p> <p>Avis de non-conformité : Le 28 juillet 2015, la Ville de Québec a reçu un avis de non-conformité du MDDELCC suite à l'inspection du 22 juin 2015. Cinq manquements ont été signalés par le Ministère (voir lettre en annexe)</p> <p>Le 26 août dernier, la Ville de Québec répondait à l'ensemble des manquements identifiés par le Ministère. Par ailleurs, il est important de mentionner que ces réponses de la Ville de Québec rectifient chacun de ces manquements (voir lettre en annexe).</p>	
<p>5 - Bilan financier (Secrétariat)</p> <p>Proposition de Jean Landry de présenter lors de la prochaine rencontre le bilan financier qui tient compte des dépenses présentées par la Ville de Québec</p>	<p>Secrétariat :</p> <p>Présenter le bilan financier réel pour l'année 2015</p>
<p>Résolution CVLE 2015-09-22 # 3 Proposé par Denis Lachance Appuyé par Jean Landry</p>	<p>Vérifier les dépenses concernant les publications dans le Journal L'Autre voix</p>
<p>6 - Date et contenu de la prochaine rencontre (Hélène Gravel)</p> <p>La prochaine rencontre du Comité se tiendra le 8 décembre 2015 au restaurant le Montagnais à Sainte-Anne-de-Beaupré à partir de 18h00</p>	<p>Secrétariat :</p> <p>Dans le courriel d'invitation de la rencontre du 8 décembre 2015 convier les membres du Comité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au souper de Noël - à la prise d'une photographie des membres du Comité
<p>7 - Divers</p> <ol style="list-style-type: none"> Mise à jour des documents administratifs – rapport d'activité, plan d'action annuel, guide du participant <p>Actions proposées par les membres du Comité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Séparer le Plan d'action du CVLE du Guide du participant - Indiquer sur le site internet du Comité l'existence du Plan d'action - Mettre à jour les documents et l'envoyer pour commentaires et modifications aux membres du Comité <ol style="list-style-type: none"> Souper de fin d'année Semaine québécoise de réduction des Déchets du 15 au 23 octobre Frédéric Lewis fait la présentation de la SQRD qui se déroulera du 15 au 23 octobre 2015. 	<p>Secrétariat :</p> <p>Envoyer le Plan d'action et le guide du participant aux membres du Comité pour commentaires et modifications</p> <p>Suivi à inscrire à l'ordre du jour de la rencontre de février 2016, première rencontre de l'année 2016</p> <p>Planifier le souper de Noël</p>

<p>4 Présidence du Comité de vigilance Hélène Gravel fait part aux membres du Comité présents de son souhait de quitter la présidence du CVLE. Elle présidera toutefois sa dernière rencontre le 8 décembre 2015. Elle mentionne à titre personnel, M. Jean Landry et M. Pierre Dion comme ses possibles successeurs à la tête de la présidence du CVLE.</p>	<p>Mettre à l'ordre du jour le tenue d'élection le 8 décembre 2015 pour le poste de président du CVLE</p> <p>Secrétariat : Émettre une publication dans le journal L'Autre Voix de décembre 2015</p>
<p>8 - Clôture de la rencontre</p>	
<p>Résolution CVLE 2014_12_09 # 4 Proposé par Hélène Gravel Appuyé par Pierre Dion</p>	
<p>Fin de l'assemblée à 20h56</p>	